

LE VIGILANT

Sous-Marin Nucléaire Lanceur d'Engins

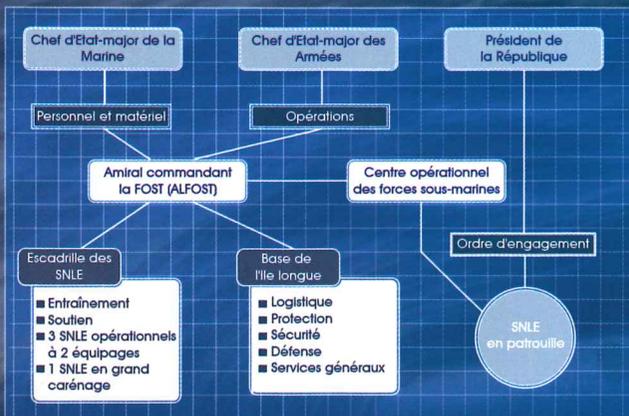


LA DISSUASION

Les Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins (SNLE) sont chargés, avec la composante aérienne comprenant les Rafale F3 de la Force Aéronavale Nucléaire (FANu) embarqués sur le porte-avions Charles de Gaulle et ceux de la Force Aérienne Stratégique (FAS) de l'armée de l'air, de mettre en œuvre la dissuasion.

La Force Océanique Stratégique (FOST) comprend quatre sous-marins : Le Triomphant, Le Téméraire, Le Vigilant et Le Terrible, dotés chacun de 16 missiles balistiques.

Le Vigilant, comme les autres SNLE, a pour mission d'assurer la permanence de la dissuasion : être prêt à lancer, sans délai, sur ordre du Président de la République, une frappe de missiles à têtes nucléaires.



La dissuasion est « l'assurance-vie » de la défense française et l'expression ultime de sa stratégie de prévention.

« Par ma présence, comme chef des armées et au-delà de vous, je confirme l'engagement qui est le nôtre pour préserver ce qui est un élément essentiel de notre sécurité, c'est-à-dire la dissuasion. »

François Hollande, Président de la République, à bord d'un SNLE le 4 juillet 2012

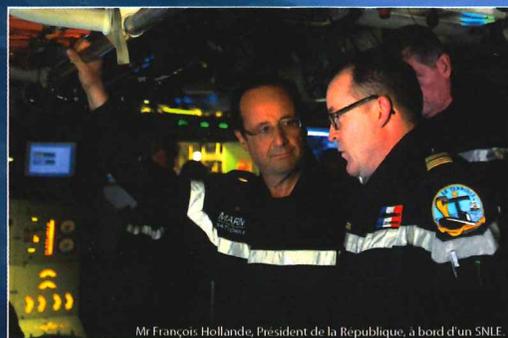
DEPUIS 40 ANS, LA PERMANENCE C'EST AU MOINS UN SNLE À LA MER.

Depuis 1972, les SNLE ont conduit plus de 460 patrouilles, représentant 35000 jours sous la mer pour l'ensemble des équipages.

En maintenant une permanence de patrouille « diluée » dans l'immensité des mers du globe, les SNLE et leur armement exposent les Etats qui s'en prendraient aux intérêts vitaux de la France à une riposte qui entraînerait chez eux des dommages inacceptables, hors de proportion avec leurs objectifs.

Le maintien d'une permanence à la mer garantit la frappe en second, élément essentiel de la crédibilité de la dissuasion. Elle porte l'incertitude chez l'adversaire et économise au pouvoir politique une décision d'appareillage qui pourrait augmenter le niveau de la crise.

Les avions de patrouille maritime, les frégates anti-sous-marines, les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA), les chasseurs de mines (CMT) ou encore les stations de transmissions de la FOST et les organismes de renseignement assurent le soutien opérationnel du SNLE en patrouille de dissuasion.



Mr François Hollande, Président de la République, à bord d'un SNLE.

LE BATIMENT

La première tôle du Vigilant a été découpée le 2 décembre 1993 pour une admission au service actif en 2004. Le Vigilant est le troisième SNLE de la génération "Triomphant", aux capacités bien supérieures à celles de la classe "Redoutable".

Un projet d'une telle ampleur, conçu, développé et soutenu en totale indépendance, a mobilisé le meilleur du savoir-faire scientifique, technologique et industriel français. Seuls trois pays peuvent aujourd'hui prétendre à la compétence requise pour la construction d'un tel concentré d'innovations. Pour certains analystes internationaux, le SNLE est le produit industriel le plus complexe conçu par l'homme. Imaginez la base spatiale de Kourou en plongée propulsée par une centrale nucléaire! Long comme un terrain et demi de football, haut comme un immeuble de 6 étages, déplaçant plus de 14000 tonnes (deux fois le poids de la tour Eiffel), le SNLE intègre 1 million de composants et sa réalisation requiert 14 millions d'heures de travail.

La crédibilité de la dissuasion repose sur l'invulnérabilité du SNLE. Conçu pour échapper aux sonars les plus sophistiqués, sa dilution au sein des immenses espaces océaniques et ses très grandes performances en matière de discrétion, notamment acoustique, le rendent quasi invulnérable. Son immersion maximale et sa vitesse ont également été augmentées. Enfin, ses capacités de détection ont fait l'objet d'une refonte majeure, afin de lui permettre de gagner « la guerre du silence ».

Le "Vigilant" est équipé du nouveau missile intercontinental à têtes nucléaires M51. Ce vecteur de plus de 50 tonnes apporte une amélioration significative de la portée et de la précision, tout en offrant une souplesse plus grande de mise en œuvre.

